

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (v. 2019/01)

1. Les commandes de l'Acheteur doivent impérativement être transmises au Vendeur endéans le timing demandé:
 - soit par e-mail à l'adresse : orders(at)vitaverde.bio (avec copie à l'adresse : info(at)vitaverde.bio) ;
 - soit par fax au +32 (0)87 300.401.
2. L'Acheteur s'engage à mentionner les quantités, codes et descriptions des articles faisant l'objet de toute commande.
3. Le Vendeur décline toute responsabilité pour les commandes ne répondant pas aux critères prévus aux Art. 1 et 2 (ex. : commandes passées par téléphone ; sans codes ou descriptions articles). Le cas échéant, les articles non souhaités ne seront ni repris ni échangés.
4. Le montant minimum de commande est fixé à 300,00 € net (remise déduit) HTVA. Toute commande d'un montant inférieur ne sera pas traitée. En pareil cas, il incombe à l'Acheteur de repasser une nouvelle commande selon les modalités prévues.
5. Les livraisons sont effectuées à charge du Vendeur, pour un montant net (hors ruptures et remise déduite) de commande minimum de 450,00 € HTVA.
6. Pour toute livraison d'un montant inférieur au franco, le Vendeur facturera une contribution aux frais de port, avec un minimum de 15,00 € HTVA.
7. La livraison intervient à la date convenue avec le Vendeur, normalement endéans les 4 jours ouvrables après réception de la commande au plus tard.
Toutefois, la date de livraison de produits et / ou conditionnements « hors standards » devra faire l'objet d'une confirmation spéciale par écrit de la part du Vendeur.
8. Les marchandises sont transportées au risque de l'Acheteur, même en cas de livraison franco de port.
9. Les palettes, contenants et autres emballages consignés restent la propriété exclusive du Vendeur. L'Acheteur s'engage à les lui retourner dans l'état dans lequel il les a reçus – et ce, systématiquement lors de la livraison qui suit celle au cours de laquelle ils ont été déposés. Tout dommage, salissure excessive ou retard de restitution, occasionnera la facturation aux prix mentionnés sur les documents commerciaux.
10. En cas de force majeure, le Vendeur a le droit d'annuler la commande ou d'en reporter l'exécution.
11. Les retards de livraison ne peuvent être invoqués comme motif de refus des marchandises commandées.
12. Les ruptures de stock et les retards de livraison éventuels ne donnent en aucun cas droit à compensation.
13. Toute réclamation relative à une livraison doit être introduite par l'Acheteur endéans les deux jours ouvrables suivant la date de la livraison incriminée. La reprise de marchandises par le Vendeur s'effectuera lors de la livraison suivante. En cas d'accord (état irrécusable et sans étiquette de prix de l'acheteur), les marchandises seront soit remplacées soit créditées par le Vendeur.
14. Le Vendeur ne peut être tenu responsable des vices cachés des marchandises livrées. Tout défaut ne peut impliquer que le seul remplacement des marchandises incriminées, qui restent la propriété du Vendeur.
15. Les prix de vente du Vendeur s'entendent en Euros HTVA.
Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Les prix mentionnés dans le tarif et sur les documents commerciaux n'engagent pas le Vendeur pour toute commande ultérieure de l'Acheteur.
16. Le Vendeur ne mentionne les prix de revente conseillés TVAC qu'à titre purement indicatif et pour la seule facilité de l'Acheteur.
17. Les factures du Vendeur sont payables par virement bancaire sur le compte communiqué à l'Acheteur. Toutefois, soit à la demande expresse du Vendeur soit avec son accord écrit, elles pourront être réglées à la livraison par chèque ou en espèces. Dans ce cas, la responsabilité de la preuve de paiement incombe à l'Acheteur.
18. Le délai de paiement maximum est de 30 jours date facture, sauf accord spécifique préalable par écrit du Vendeur.
19. Un escompte à convenir avec le Vendeur sera octroyé à l'Acheteur pour tout paiement de facture endéans le délai de paiement prévu.
20. Faute d'un paiement intégral par l'Acheteur endéans le délai fixé, des intérêts de retard de 10% et / ou autre pénalité seront dus à partir de la date de facturation, avec un minimum de 25,00 EUR pour frais administratifs.
21. Les marchandises restent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral des factures correspondantes.
22. Protection de la vie privée, droit à l'image & confidentialité (R.G.P.D.) : le Vendeur, ses prestataires et l'Acheteur s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles à des tiers.
L'ensemble des données collectées par le Vendeur l'est en conformité avec la législation en vigueur, conformément à sa Charte de Vie Privée. La participation du Vendeur à tout événement lui confère le droit de publication sur son site internet, les réseaux sociaux ou tout autre support de communication. Le droit à l'image lui est automatiquement cédé, sauf demande expresse justifiée et écrite en sens contraire.
23. Ces conditions générales remplacent toute version antérieure. Elles prévalent toujours, sauf convention contraire entre le Vendeur et l'Acheteur.
24. Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit belge. En cas de litige, les tribunaux de Liège, division de Verviers sont seuls compétents.